

Glossaire français-anglais de terminologie linguistique

Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications

Rédacteurs :

Jean Chuquet, Professeur à l'Université de Poitiers

Eric Gilbert, Professeur à l'Université de Caen

Hélène Chuquet, Professeur à l'Université de Poitiers

Traduction anglaise :

Ronald Flinham, Maître de Conférences à l'Université Paris 7

Hélène Chuquet, Professeur à l'Université de Poitiers

Coordination et relecture :

Janine Bouscaren, Professeur honoraire, Université Paris 7

DOMAINE NOTIONNEL

Construit à partir d'une **NOTION**, le domaine notionnel permet de structurer la **CLASSE D'OCCURRENCES** qui est associée à cette dernière. Le domaine notionnel s'organise ainsi autour d'une **OCCURRENCE** de référence, d'une occurrence type, nommée CENTRE ORGANISATEUR, et se divise en trois zones :

- un {**INTÉRIEUR**}, constitué des occurrences entrant dans une relation d'**IDENTIFICATION** avec le centre organisateur, et ayant donc toutes les propriétés constitutives de la notion (*Parce que Michael est un chat, tout ce qu'il y a de plus chat dans un environnement d'humains, de petites bêtes et d'autres chats ; on a discuté avec l'élève pendant une heure en lui expliquant nos envies : un chat qui ressemble à un vrai chat avec un look, pleins de poils mais surtout pot de colle et câlin*) ;

- un {**EXTÉRIEUR**} entrant dans une relation de **DÉCROCHAGE** avec le centre organisateur, et n'ayant donc aucune des propriétés de ce dernier (*Copycat n'a rien à voir avec un chat. T'appelles ça un chat ?*) ;

- et enfin une {**FRONTIÈRE**}, zone hybride contenant des occurrences ayant à la fois des propriétés de l'intérieur et de l'extérieur, et entrant donc dans une relation de **DIFFÉRENCIATION** avec le centre organisateur (*Le cas du chow-chow a ceci de particulier, que ses plus grands amateurs sont tellement persuadés et fiers de ses défauts, qu'ils en arrivent à les encourager chez leur chien, pour le porter aux nues et prouver que ce n'est pas vraiment un chien, mais une espèce à part.*).

Dans ce modèle inspiré de la topologie, l'extérieur représente donc l'**ALTÉRITÉ** forte (vraiment pas, rien à voir, tout autre) et la frontière l'**ALTÉRITÉ** faible (pas vraiment, à peine, tout juste).

Références :

Culioli 1982, "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe", *Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, Tokyo, repris in T. 2 : 95-114.

Culioli 1991, "Structuration d'une notion et typologie lexicale. A propos de la distinction dense, discret, compact", *BULAG 17*, Université de Besançon, 7-12, repris in T. 3 : 9-16.

Gilbert 1993, "La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli", in P. COTTE et al., *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette. 69-74.

Citations :

« A partir de la notion, on construira un domaine notionnel qui a, entre autres, les propriétés suivantes: 1) tout domaine est muni d'une classe d'occurrences, qui rend quantifiable la notion (telle ou telle occurrence de /() être chat/); 2) d'un point de vue qualitatif, tout domaine se compose d'un intérieur, avec un centre organisateur, d'une frontière, d'un extérieur: l'intérieur

nous donne des occurrences *à la fois* individuable et identifiable les unes aux autres, parce que toutes possèdent une même propriété.[...]Le centre organisateur apparaît clairement dans l'opération d'auto-identification ou dans le typage: *un chat est un chat, un chat est toujours un chat; un vrai livre*(pas une brochure), *un livre livre* (c'est-à-dire un livre qui est vraiment un livre). L'*extérieur* nous fournit, selon le cas, le vide, l'absence, l'impossible, l'altérité foncière. Cette dernière est marquée, en français, par des tournures révélatrices: "c'est *tout* autre; ça n'est pas *du tout* un livre; ça n'a *plus rien* à voir". La *frontière* comprend des valeurs qui n'appartiennent ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, mais, selon l'action des énonciateurs au cours d'un échange, d'une discussion, d'une argumentation, la frontière pourra être rattachée soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. [...] On voit que la frontière me permet d'entrer dans la classe des valeurs non nulles [...] elle me permet aussi d'en sortir. Ce qui est en discussion ici, c'est la construction du complémentaire linguistique, trop souvent confondu avec le complémentaire mathématique. » (Culioli 1982, T3:54-55).

ÉNONCIATEUR

Repère subjectif origine, l'énonciateur dans la TOE est l'une des deux coordonnées de la **SITUATION D'ÉNONCIATION**, **REPÈRE ORIGINE ABSOLU**. Il fait partie intégrante du SYSTÈME DE **REPÉRAGE** qui est au centre de la théorie. Construit à partir du {**LOCUTEUR**}, avec lequel il ne doit pas être confondu, il incarne la position énonciative à partir de laquelle une représentation linguistique est envisagée. Il entre dans une première **RELATION DE REPÉRAGE** avec le locuteur, et dans une seconde avec le CO-ÉNONCIATEUR, qui se construit aussi par rapport au locuteur. La nature variable de ces deux relations permet de représenter les différentes positions énonciatives du locuteur par rapport à son énoncé. Il peut ainsi s'établir une relation de **DÉCROCHAGE** entre le locuteur et l'énonciateur, comme dans le conditionnel journalistique, où l'on dit sans prendre en charge ce que l'on dit (*Kyoto : Poutine aurait toujours l'intention de ratifier*), ou, toujours à titre d'exemple, d'**IDENTIFICATION** entre énonciateur et co-énonciateur, comme dans l'interrogation rhétorique (*Ne sont-ils pas magnifiques ?*). L'énonciateur dans la TOE se distingue du concept de locuteur chez E. Benveniste (qui n'a d'ailleurs que rarement employé le terme d'énonciateur), et encore davantage de celui d'énonciateur chez O. Ducrot ou en Pragmatique : dans la TOE, l'ÉNONCIATION n'est pas affaire de discours, mais concerne avant tout la construction de l'énoncé, construction langagière avant d'être construite par un locuteur donné.

Références :

- Benveniste 1970, "L'appareil formel de l'énonciation", *Langages* n°17, Larousse, in *Problèmes de linguistique générale, II*, Gallimard, Paris, 79-88.
 Culioli 1986, "Stabilité et déformabilité en linguistique", *Etudes de Lettres, Langages et Connaissances*, Université de Lausanne, repris in T. 1 : 127-134.
 De Vogüé 1992, "Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration", *LINX* n° 26, *Lectures d'Émile Benveniste*. Paris 10, 77-108.
 Franckel 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz. 20-24.
 Simonin 1984, "De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative", *DRLAV* n° 30, *La Ronde des sujets*, Paris 8 & CNRS, 55-62.

Citations :

« Une relation prédicative (elle-même issue d'un ensemble d'opérations de repérage) est localisée par rapport à un index d'événement, qui tire sa valeur de son repérage par rapport au moment de locution, lui-même repéré par rapport à un repère origine (*repère absolu*) [...] » (Culioli 1986, T1:130).

« On obtient ainsi un sujet énonciateur, mais qui a été reconstitué au terme de ce travail d'analyse par lequel on remonte des énoncés aux processus qu'ils mettent en jeu. Culioli insiste sur le fait que

ces sujets ne sont rien d'autre que des paramètres abstraits: on remonte à un repère-origine, non pas à la source de détermination de la construction énonciative, et encore moins à la source de l'acte de locution, où se trouve le sujet locuteur [...] le repère énonciateur est donc en toute rigueur l'origine des repérages mis en jeu par le processus énonciatif et non l'origine du processus énonciatif, qui ne tire sa source que dans l'ordre du langage. »
(De Vogüé 1992:81-82).

FORME SCHÉMATIQUE

Il s'agit d'un concept tout à fait central dans la théorie, dans la mesure où s'y articulent les **OPERATIONS** PREDICATIVES et les **OPÉRATIONS** ÉNONCIATIVES, et où, d'un point de vue plus général, on voit comment le lexique (et les propriétés des **NOTIONS** en jeu dans le lexique) construit le prédicatif et est indissociable du syntaxique.

La forme schématique d'un item lexical donné peut être définie d'une part comme un schéma organisationnel de relation (dans certains écrits on parle de scénario) imposé par l'item lexical à son entourage, c'est-à-dire aux autres items lexicaux susceptibles d'entrer en relation avec lui, dans le cadre d'une **RELATION PRÉDICATIVE**, et d'autre part comme une forme, c'est-à-dire une entité déformable elle-même puisqu'elle entre en relation avec d'autres items lexicaux ayant eux-mêmes leur propre forme schématique, donc leur propre scénario. On définit ainsi pour chaque item lexical un principe d'INVARIANCE et des modalités de **VARIATION**. Le SCHEMA D'INVARIANCE correspond à une VARIATION EXTERNE des co-textes dans lesquels s'inscrit l'item lexical, la "forme" correspondant à une VARIATION INTERNE, à différentes "facettes" de l'item. La forme schématique fait intervenir de façon primordiale le concept de **REPÉRAGE**, mais elle n'est pas réductible à une **OPÉRATION** (pas plus que l'item lexical n'est envisagé comme un simple opérateur, ce qui figerait sa relation avec les autres items). Elle fait intervenir une description de l'item lexical dans ce qu'il a de singulier, mais on ne peut pas réduire la FS à une "valeur centrale" à partir de laquelle seraient dérivées des valeurs périphériques ou métaphoriques.

Pour donner deux exemples étudiés dans la littérature, on pourra prendre le cas de *tirer + sur* qui fait intervenir deux formes schématiques: dégager ces FS doit permettre de rendre compte de suites telles que (entre autres) *tirer sur la ficelle*, *tirer sur un lapin* et *tirer sur le bleu*, où l'on se rend compte que choisir une "valeur centrale" de "traction" conduirait inévitablement à une impasse. Un deuxième exemple pourrait être le cas de *lit*, pour lequel, là encore, les propriétés d'"élément de mobilier" ne peuvent pas entrer dans une définition de la FS, sous peine d'avoir ensuite recours à des métaphores pour rendre compte de suite telles que: *le lit de la rivière*, *sur un lit d'oignons émincés*, *faire le lit du fascisme* etc. Dans le cas de *lit*, on peut effectivement envisager une limite à la variation et un figement lexical pour l'expression *lit à baldaquin*.

On entrevoit la complexité de cette approche, qui fait intervenir l'interaction de plusieurs formes schématiques, la **DÉLIMITATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE** es items lexicaux en présence, le **FONCTIONNEMENT NOTIONNEL** (**DISCRET**, **DENSE**, **COMPACT**) des éléments lexicaux, les repérages aspecto-temporels...

Références :

- Culioli 1986, "Stabilité et déformabilité en linguistique", *Etudes de Lettres, Langages et Connaissances*, Université de Lausanne, repris in T. 1 : 127-134.
Culioli 1987, "Formes schématiques et domaine", *BULAG* 13, Université de Besançon, 7-16, repris in T. 1 : 115-126.
Franckel & Paillard 1998, "Aspects de la théorie d'Antoine Culioli", *Langages* n° 129, *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*. Paris : Larousse, 52-63.
Paillard 2000, "A propos des verbes 'polysémiques' : identité sémantique et principes de variation", *Syntaxe et Sémantique* n° 2, *Sémantique du lexique verbal*. Caen : Presses Universitaires. 99-120.

Citations :

« L'analyse d'un marqueur (entendu non pas au sens d'étiquette, mais de *marqueur d'opération* ou éventuellement de polyopération) doit aboutir à une représentation formelle ayant des caractéristiques stables et contrôlables. A partir de cette représentation formelle, que j'appelle *forme schématique*, se constituent des formes supplémentaires qui sont, en fait, des déformations de la forme de base. La question est de comprendre l'organisation de ces dispositifs déformables. » (Culioli 1987, T1:115-116).

« Il me paraît utile d'insister sur le concept de stabilité. Sans stabilité, il n'y aurait pas d'ajustement régulier, pas de communication [...] mais la stabilité ne saurait être confondue avec la rigidité ou l'immutabilité. Les phénomènes linguistiques forment des systèmes dynamiques qui sont réguliers, mais avec une marge de variation due à des facteurs d'une grande diversité: on a affaire à des phénomènes qui sont à la fois stables et plastiques. [...] La déformation est une transformation qui modifie une configuration, de sorte que certaines propriétés restent invariantes sous transformation, tandis que d'autres vont varier. [...] Pour qu'il y ait déformabilité, il faut que l'on ait affaire à une *forme schématique* (telle qu'il puisse y avoir à la fois modification et invariance), que l'on ait des facteurs de déformation et que l'on ait une marge de jeu, un espace d'ajustement muni de propriétés topologiques. » (Culioli 1986, T1:129-130).

« Notre démarche postule que le problème de l'identité d'un lexème est un enjeu décisif. En même temps, nous pensons qu'il est nécessaire de déplacer la question de la polysémie (posée au cas par cas pour chaque unité) vers l'étude de la mise en œuvre de principes fondamentaux de variation, qui fondent des modes de contribution du lexique à la construction du sens d'un énoncé. Cette variation est indissociable de la mise en place d'un pôle d'invariance définissant l'identité sémantique du mot [...] Nous définissons le pôle d'invariance comme une forme schématique qui en tant que telle ne correspond à aucune des valeurs de l'unité. La notion même de forme schématique signifie que l'identité du mot est indissociable de sa relation au cotexte: en tant que schéma elle informe le cotexte, en tant que forme elle reçoit sa substance des éléments du cotexte qu'elle convoque. De ce point de vue, une forme schématique est assimilable à un scénario abstrait. » (D. Paillard 2000:101).

LANGAGE

Faculté de l'espèce humaine qui intéresse le linguiste dans sa dimension d'activité symbolique et énonciative, d'activité signifiante de représentation. Contrairement à la grammaire générative, la TOE opère une distinction entre langage et **LANGUES**, la langue n'étant que la trace, la manifestation de l'**{ACTIVITÉ DE LANGAGE}**, et non un état de la faculté de langage ; les **MÉCANISMES LANGAGIERS** sont restitués (ou reconstruits) à partir de la donnée que constituent les **ÉNONCÉS**.

Références :

Culioli 1974, "Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles", in J. David & R. Martin eds., *Actes du Colloque du Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz*, repris in T. 2 : 53-66.

De Vogüé 1992, "Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration", *LINX* n° 26, *Lectures d'Émile Benveniste*. Paris 10, 77-108.

Citations :

« C'est parce que l'énonciation est conçue comme un processus de constitution de sens (et non comme l'acte d'un locuteur) que le langage doit être conçu comme une activité. Le sens est construit, énoncé par énoncé. Le langage ne saurait dès lors se concevoir comme une grille interprétative posée sur le monde (sémiotique), ni même comme un moteur discursif que les sujets

s'approprient pour investir le monde d'une signification: c'est une machine propre à construire de la signification [...] Si le langage est une activité [...], il ne saurait être appréhendé qu'à partir de ce que cette activité produit: des énoncés. Culioli ne prend pas pour objet d'analyse une langue, en tant que système structuré [...], encore moins l'appropriation de cette langue dans un discours, mais des énoncés dans une langue, et la valeur interprétative que ces énoncés construisent. »
(De Vogüé 1992:99-100)

« Il ne faut pas confondre, tout au long des procédures : *langagier* (qui ressortit à l'activité de langage), *linguistique* (terme qui renvoie aux opérations complexes dont les traces sont les configurations textuelles) et *métalinguistique* (qui renvoie à l'activité du linguiste, dans la mesure où ce dernier décrit, représente et, éventuellement simule les phénomènes observés (production et produits) d'ordre langagier et linguistique). »
(Culioli 1974, T.2:53-54)

« Je définirai la linguistique comme la science qui a pour objet le langage appréhendé à travers la diversité des langues naturelles. Cette définition est programmatique: elle assigne un objectif et, de ce fait, influe sur la théorisation et sur la méthodologie [...] Le langage, activité signifiante de représentation, ne nous est accessible qu'à travers des textes, c'est-à-dire des agencements de marqueurs: ces agencements sont la trace d'opérations. Or, l'observation et les classements même rudimentaires montrent qu'il existe, par delà la diversité des réalisations et des catégories, des propriétés analogiques stables ; en bref, les langues ne sont pas irréductiblement spécifiques [...] L'objectif n'est pas de construire une grammaire universelle, mais de reconstruire par une démarche théorique et formelle de type fondationnel, les notions primitives, les opérations élémentaires, les règles et les schémas, qui engendrent les catégories grammaticales et les agencements propres à chaque langue, bref, de rechercher les invariants qui fondent et règlent l'activité de langage, telle qu'elle apparaît à travers les configurations des différentes langues. »
(Culioli 1982 T.2:95-96)

« La restriction ("appréhendé...") est, nous l'avons vu, indispensable, puisque nous déclinons à la linguistique la possibilité d'être la science du langage; le pluriel ("à travers la diversité des langues naturelles") empêche de sombrer dans l'observation naïve d'une langue (celle de l'observateur le plus souvent, ou *une* "grande" langue, sous sa forme écrite) comme hypostase de toutes les langues [...] Il vaut mieux marquer que le linguiste ne *peut* pas faire *la* théorie du langage, mais qu'il est partie prenante et que donc, *son* domaine c'est la relation qui existe entre l'activité de langage et ces configurations spécifiques que sont les énoncés dans les diverses langues naturelles. »
(Culioli 1979, T.2:68-69)

« Ainsi la linguistique ne peut être que la recherche du *généralisable*, au sens où une propriété, des catégories, des opérations, dites générales, doivent pouvoir être (re)construites, par raisonnement, chaque fois qu'il est nécessaire. »
(Culioli 1979, T.2:72)

« La linguistique se donne comme tâche la description des langues (singulières). Mais sa tâche première, à partir de laquelle elle aborde la description des langues particulières, est d'arriver à caractériser l'activité langagière. »
(De Vogüé 1992:100)

LANGUES

Ensemble de productions orales et écrites résultant de l'**ACTIVITÉ DE LANGAGE**. Les LANGUES NATURELLES sont la partie visible et audible de l'activité de langage. C'est la

relation entre le **LANGAGE** et les langues qui est primordiale, et le terme de “langue” renvoie non pas à une faculté abstraite mais à la diversité des langues.

Références :

Culioli 1974, “Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles”, in J. David & R. Martin eds., *Actes du Colloque du Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz*, repris in T. 2 : 53-66.

Culioli 1979, “Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles”, *Modèles Linguistiques*, Tome I, fasc. 1, Université de Lille III, 89-103, repris in T. 2 : 67-82.

LINGUISTIQUE

Étude scientifique de l'**ACTIVITÉ DE LANGAGE** appréhendée à travers la diversité des **LANGUES NATURELLES**, et des données que constituent les textes oraux et écrits, ces derniers étant traités comme des **AGENCEMENTS DE MARQUEURS**. Fait intervenir une **MÉTALANGUE**, un **SYSTÈME DE REPRÉSENTATION MÉTALINGUISTIQUE** simulant la relation entre langues naturelles et langage.

Références :

Culioli 1979, “Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles”, *Modèles Linguistiques*, Tome I, fasc. 1, Université de Lille III, 89-103, repris in T. 2 : 67-82.

Culioli 1982, “Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe”, *Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, Tokyo, repris in T. 2 : 95-114.

Gilbert 1993, “La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli”, in P. COTTE et al., *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette. 63-66.

MARQUEUR

Représentant linguistique d'**OPERATION LANGAGIÈRE**. Un marqueur peut correspondre à un morphème, à une périphrase, à un schéma syntaxique, etc.

Références :

Culioli 1986, “La frontière”, *Lignes de partage, Cahiers Charles V* n° 8, Université Paris VII, 161-170, repris in T. 1 : 83-90.

Culioli 1993, “Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ?”, *Interfaces* n° 5, CRDP de Paris, repris in T. 2 : 159-178.

Franckel 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz. 10-16.

Citations :

« Si l'on part du principe théorique, exposé ailleurs, qu'il existe trois niveaux de représentation (niveau I, langage [notions ; opérations] ; niveau II, langues [agencements de marqueurs] ; niveau III, métalinguistique), on posera que les unités de niveau II sont des marqueurs d'opérations de niveau I (niveau auquel nous n'avons pas accès, autrement que par ces traces que sont les marqueurs). Le travail métalinguistique consistera à reconstruire les opérations et les chaînes d'opérations dont telle forme empirique est le marqueur. »
(Culioli 1986, T.1:129)

« Les notions sont des représentations inaccessibles en tant que telles, mais que nous appréhendons à travers ces traces matérielles que sont les textes [...] Ces traces textuelles nous fournissent le second niveau [...], donc des représentations de niveau II ; celles-ci peuvent être décrites comme des agencements de marqueurs, où *agencement* indique que l'on n'a pas affaire à des formes quelconques (il existe des règles de bonne formation), tandis que le terme *marqueur* renvoie à l'indication perceptible d'opérations mentales, qui font passer du niveau I, dont nous n'avons que la trace, au niveau II qui est précisément le lieu où s'agencent les traces sous forme d'énoncés. »

(Culioli 1993, T.2:162)

MÉTALANGUE

{**SYSTÈME DE REPRÉSENTATION MÉTALINGUISTIQUE**} permettant de représenter la relation entre **LANGUES** et **LANGAGE**. Les termes de ce système (symboles, catégories, **OPÉRATIONS**, etc.) sont aussi peu nombreux que possible, explicitement définis, généralisables et robustes. Ils permettent de rendre compte des phénomènes et d'effectuer des calculs dépassant la simple intuition sémantique.

Références :

Culioli 1974, "Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles", in J. David & R. Martin eds., *Actes du Colloque du Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz*, repris in T. 2 : 53-66.

Culioli 1989, "Representation, referential processes, and regulation", in J. Montangero & A. Tryphon, eds, *Language and Cognition*, Foundation Archives Jean Piaget, Cahier n° 10, Genève, repris in T. 1 : 177-213.

Citations:

« Travailler à la construction d'un système de représentation métalinguistique qui permette de *décrire* (représenter grâce à un système de réécriture) et de calculer, c'est se poser nécessairement la question de l'abstraction à partir d'observations, de la régularité et de l'homogénéité, ainsi que du caractère stable, fini, fermé du discours métalinguistique que l'on construit et que l'on tient. »
(Culioli 1987, T.1:115)

« Dire que le modèle est métalinguistique signifie que tout ce qui est pertinent doit pouvoir être représenté par l'écriture : on comprendra alors l'importance de ne pas avoir des symboles inanalysables. Tout opérateur, toute catégorie doivent être soit posés comme primitifs, soit construits. »
(Culioli 1974, T.2:55)

« Nous nous efforçons de mener nos observations en respectant les trois règles suivantes :
(a) construire des métalangages (nécessairement extérieurs aux langues) *à partir* des systèmes de représentations élaborés à l'intérieur de chaque langue spécifique et n'utiliser que des êtres métalinguistiques qui ont un statut dans la théorie ;
(b) ne pas séparer théorie du langage et théorie de l'analyse des langues [...] ;
(c) utiliser toujours des formules où chaque occurrence des symboles métalinguistique a une trace repérable dans un texte et où chaque constituant du texte acquiert un statut métalinguistique dans le système de représentations. Cette dernière règle étant extrêmement exigeante et fondamentale. »
(Culioli 1979, T.2:81)

NOTION

Système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif. La notion, antérieure à la catégorisation en mots, est un générateur d'unités lexicales. Généralement représentée entre deux barres de Scheffer (slashes), par exemple /chat/, la notion est un prédicable ("être chat", "avoir la propriété chat") uniquement défini en intension. Au-delà d'une certaine stabilité indispensable à la communication, les notions ne sont pas totalement figées, mais sont au contraire dynamiques et varient d'individu à individu, mais aussi de situation à situation. Une notion n'est appréhendable qu'au travers de ses **OCCURRENCES**, phénoménales et énonciatives. Ce dynamisme se retrouve également d'une langue à l'autre, si bien qu'au total, il est préférable de parler de {**FONCTIONNEMENT**} d'une notion lorsque qu'elle est appréhendée à travers les **OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES**.

On parlera ainsi de fonctionnement {DISCRET} lorsque une occurrence livre à la fois une DÉLIMITATION QUANTITATIVE et QUALITATIVE d'une notion donnée (*j'ai acheté un guide touristique de l'Inde* : à la fois il y a eu un achat — une occurrence d' /acheter/ — et il a porté sur un exemplaire de /guide/).

On parlera de fonctionnement {DENSE} lorsque le qualitatif est déterminé de façon externe à la notion pour construire du quantitatif (*Hier, j'ai lu toute la soirée / Mélanger une livre de farine et cent grammes de sucre roux*) : *hier, toute la soirée, une livre, cent grammes* sont des MARQUEURS DE QUANTIFICATION sur une notion dont le fonctionnement est dense).

Enfin on parlera de fonctionnement {COMPACT} lorsque la notion n'est appréhendée qu'à travers ses manifestations sur un support et qu'elle relève de déterminations QUALITATIVES (évaluées en degré, au besoin) : *il a été très sage / j'éprouve quelque lassitude à toujours me répéter*. Dans ces énoncés, *très* ou *quelque* sont des marqueurs de degré et ne contribuent nullement à un fonctionnement des notions /être sage/ ou /lassitude/ en discret. C'est le REPÉRAGE de ces notions par rapport au sujet (*il, je*) qui les inscrit dans une situation donnée.

Références :

- Bouscaren & Chuquet 1988, *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys. 145-147.
- Culioli 1981, "Sur le concept de notion", *BULAG 8*, Université de Besançon, 63-79, repris in T. 1 : 47-66.
- Culioli 1982, "A propos de quelque", *Actes du premier Colloque franco-bulgare de Linguistique, Contrastive Linguistics 1-2*, Sofia, repris in T. 3 : 49-58.
- Franckel & Lebaud 1990, *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Gap : Ophrys, collection HDL. 207-222.
- Franckel, Paillard & De Vogüé 1989, "Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal", *Recherches Linguistiques Tome XIII, Termes massifs et termes comptables*. Metz : Klincksieck, 239-247.

Citations :

« La notion se situe à l'articulation du (méta) linguistique et du non linguistique, à un niveau de représentation hybride :

- d'un côté, il s'agit d'une forme de représentation non linguistique, liée à l'état de connaissance et à l'activité d'élaboration d'expériences de tout un chacun. Il y a à ce niveau pour des chaînes d'association sémantiques où l'on a des « grappes » de propriétés établies par l'expérience, stockées et élaborées sous des formes diverses (en liaison notamment avec des processus de mémorisation : image, activité onirique ou emblématique, etc.). C'est une propriété essentielle de l'activité symbolique, sur laquelle se fonde en particulier le travail métaphorique et le travail d'ajustement intersubjectif qui suppose à la fois stabilité et déformabilité. Cette ramification de propriétés qui s'organisent les unes par rapport aux autres en fonction de facteurs physiques, culturels, anthropologiques, établit ce que j'appelle un domaine notionnel. C'est une représentation sans matérialité, ou plutôt dont la matérialité est inaccessible au linguiste. Les notions ne correspondent donc pas directement aux items lexicaux.

- de l'autre, il s'agit de la première étape d'une représentation métalinguistique. Je la note QLT. La notion se présente à ce niveau

a) comme insécable, c'est-à-dire comme non fragmentée, prise en bloc (caractéristique du travail en intension) ;

b) comme non-saturée, renvoyant ainsi à un schéma prédicatif en attente d'une instanciation qui entraînera nécessairement la construction d'une occurrence-de-P.

On peut la désigner par l'expression *avoir la propriété P.* »

(Culioli 1993, T.3:9-10)

« Parler de notion, c'est parler d'un ensemble que l'on peut exprimer, par exemple, par « lire ; lecture ; livre ; lecteur ; bibliothèque ; etc. » et c'est dire qu'on ne peut pas ramener les choses à une unité lexicale ; celle-ci va servir de porte-manteau, d'entrée, mais c'est tout. [...]

Le problème est que la notion est quelque chose de virtuel et de productif. Elle n'est pas donnée dans toutes ses acceptions et c'est pour cela qu'elle ne peut pas correspondre à une unité lexicale. Elle est un générateur d'unités lexicales ; elle définit une classe d'opérations reliées. Elle désigne. » (Culioli 1981, T.1:53-54)

« Nous n'avons pas, comme je l'ai dit tout à l'heure, une relation d'étiquetage entre des mots et des concepts, mais nous avons ce que j'ai appelé « notion », ce qu'on peut appeler aussi éventuellement « représentation structurée ». La notion sera distinguée du concept, qui a une histoire, par exemple épistémologique (les concepts sont structurés les uns par rapport aux autres dans un univers technique). Lorsqu'il s'agit de notion, nous sommes dans un domaine qui nous renvoie, d'un côté à des ramifications ; les notions s'organisent les unes par rapport aux autres : tel animal par rapport à tel autre animal, et nous créons forcément des relations entre eux (relation de prédation, d'accompagnement, d'identification) [...] D'un autre côté, il y a foisonnement, c'est-à-dire que vous avez tout un ensemble de propriétés qui s'organisent les unes par rapport aux autres, qui sont physiques, culturelles, anthropologiques, et qui font qu'en fin de compte un terme ne renvoie pas à *un* sens, mais renvoie à – je ne dirais pas un champ, car un champ est déjà une organisation d'un certain type entre termes – mais renvoie à un *domaine notionnel*, c'est-à-dire à tout un ensemble de virtualités. Tout le travail métaphorique porte en grande partie sur cette propriété fondamentale de l'activité symbolique à travers l'activité de langage, et qui est plasticité (on a stabilité, c'est pour cela que les mots sont aussi des étiquettes, mais d'un autre côté on a déformabilité). » (Culioli 1986, T.1:85-86)

OBSERVABLES [THÉORIE DES]

Concept introduit dans la TOE pour signifier que l'objet de l'étude linguistique n'est pas donné, mais construit. Il n'acquiert sa pertinence qu'au travers de l'objectif que l'on se fixe et du **SYSTÈME DE REPRÉSENTATION MÉTALINGUISTIQUE** avec lequel on l'aborde. Culioli insiste sur le fait que toute observation des données doit être fondée sur une théorie des observables, ce qui distingue la TOE des approches purement empiriques sur corpus (en particulier des approches "corpus-driven").

Références :

Culioli 1968, "La formalisation en linguistique", *Cahiers Pour l'Analyse*, 9, Paris: Seuil, 106-117, repris in T. 2 : 17-30.
Culioli 1982, "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe", *Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, Tokyo, repris in T. 2 : 95-114.
Franckel & Paillard 1998, "Aspects de la théorie d'Antoine Culioli", *Langages* n° 129, *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*. Paris : Larousse, 52-63.

Citations :

« On ne peut poser le problème des observables sans se donner une théorie de l'observation, en particulier, sans se demander où l'on poste les observateurs. C'est ce que marque bien la distinction entre *surface structure* et *deep structure* chez Chomsky : la configuration de surface est la trace d'opérations sous-jacentes. Or, étudier le processus de production, cela signifie que l'on quitte le domaine de l'observation illusoirement immédiate pour opérer abstraitement. » (Culioli 1968, T.2:20-21)

« Une observation ne peut s'effectuer que dans un cadre théorique (où théorique signifie "appartenant à un ensemble cohérent d'hypothèses soumis à vérification") [...] L'on part d'observations théorisées à partir de la description minutieuse de langues diverses, et l'on construit un modèle métalinguistique. On étudie alors les propriétés générales, indépendantes des conditions locales, des systèmes opératoires par delà la diversité des marqueurs, qu'il s'agisse des opérations

prédicatives ou des systèmes de coordonnées énonciatives grâce auxquels on constitue et repère les énoncés. »
(Culioli 1974, T.2:54-55)

« Il nous faut [...] dépasser les propriétés classificatoires et l'étiquetage, nous dégager du discours intuitif grâce à la construction d'un système de représentation métalinguistique (qui inclura la langue usuelle), construire une théorie des observables et, à partir de classes de phénomènes (en particulier par la constitution de familles d'énoncés en relation paraphrastique) *formuler* des problèmes et construire des procédures de raisonnement. »
(Culioli 1982, T.2:96)

OCCURRENCE

Exemplaire, représentant, incarnation d'une **NOTION**. Les occurrences sont à la fois d'ordre référentiel et d'ordre linguistique. "Croquis", "dessin", "image", "diagramme", etc., mais aussi "dessiner", "croquer", "crayonner", "reproduire", etc., de même que "dessinateur", "illustrateur", "caricaturiste", etc. sont des occurrences linguistiques de la même notion /dessin/. Dans : *il y a une mouche dans la soupe*, on pose en outre l'existence d'une occurrence référentielle de /mouche/ et d'une occurrence référentielle de /soupe/. L'occurrence peut alors être considérée comme un événement énonciatif qui opère une double délimitation sur la notion, une **DÉLIMITATION QUANTITATIVE** qui concerne son ancrage spatio-temporel, son existence, et une **DÉLIMITATION QUALITATIVE** qui a trait à ses propriétés, sa nature. Les occurrences associées à une même notion constituent une {**CLASSE D'OCCURRENCES**} qui correspond à l'extension de la notion en question.

Cette acception du terme d'occurrence dans la TOE est à distinguer de celle, employée également en linguistique, pour désigner l'apparition d'un terme (ou d'une expression) dans un corpus donné (cf. "il y a trois occurrences du mot *devoir* dans ce texte").

Références :

Bouscaren & Chuquet 1988, *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys. 145-147.
Culioli 1981, "Sur le concept de notion", *BULAG* 8, Université de Besançon, 63-79, repris in T. 1 : 47-66.
Culioli 1991, "Structuration d'une notion et typologie lexicale. A propos de la distinction dense, discret, compact", *BULAG* 17, Université de Besançon, 7-12, repris in T. 3 : 9-16.
Franckel, Paillard & De Vogüé 1989, "Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal", *Recherches Linguistiques* Tome XIII, *Termes massifs et termes comptables*. Metz : Klincksieck, 239-247.

Citations :

« On distingue deux types d'occurrences: les occurrences phénoménales et les occurrences linguistiques (et métalinguistiques). Les occurrences phénoménales ne sont pas du ressort du linguiste. On rencontre dans l'existence, depuis son plus jeune âge, des objets rigides, des objets non rigides, des objets qui entrent dans d'autres objets, des objets qui peuvent être juxtaposés, du qui se déchire, du qui se casse, du qui se mange, etc. [...] Ainsi les occurrences phénoménales nous ramènent au domaine de la manipulation qui est liée à l'évolution et à l'apprentissage et construit des systèmes complexes de représentation intra-culturels des phénomènes. »
(Culioli 1981, T.1:55-56)

« L'incarnation d'une notion sous forme de langage, c'est le passage à une matérialité, en même temps qu'à un système de référenciation. Nous avons accès à la matérialité (les traces que constituent les agencements de formes), pas au passage, dont nous ne savons rien. Ce passage d'une représentation mentale, incorporelle, à une activité permettant de référer correspond à une "mise en forme" de la notion que je note (niveau métalinguistique) QNT. L'opération que marque QNT [...]

se fonde sur une opération fondamentale de construction liée à la prédication d'existence, telle que la marque en particulier la locution *Il y a* ou *soit*. Existence [...] peut correspondre:

- d'un côté au passage de /rien/ à /quelquechose/ [...];
- d'un autre côté à une forme d'extraction [...] Dès lors qu'une entité existe, elle se démarque ou peut se démarquer d'autres qui n'existent pas : la prédication d'existence peut devenir une propriété différentielle [...] Ainsi QNT correspond à la construction d'une occurrence (donc, par extension, d'une classe d'occurrences abstraites). En effet, une occurrence est un événement énonciatif qui délimite une portion d'espace/temps spécifiée par la propriété P. »
(Culioli 1991, T.3:10-11)

« On appellera *occurrence* toute forme de délimitation d'une notion. Il existe en fait deux façons de délimiter une notion, renvoyant à deux critères possibles d'altérité:

- un critère *qualitatif*. Selon ce critère, distinguer des occurrences implique de pouvoir les comparer relativement à une valeur type, à un étalon. Des occurrences ne sont qualitativement distinguables qu'en tant qu'elles sont identifiables. Ainsi se met en place une dialectique du même et de l'autre.
- un critère "*instanciel*". C'est l'ancrage spatio-temporel (ou repérage) d'une occurrence qui permet de la distinguer d'une occurrence relevant d'un ancrage spatio-temporel distinct.

Dans le domaine nominal, ce critère peut notamment, dans les cas les plus simples, renvoyer à la notion d' "exemplaire": un exemplaire de table peut être distingué d'un autre exemplaire de table, indépendamment du fait qu'il peut s'agir d'une qualité identique ou différente de table. »

(Franckel, Paillard & de Vogüé 1989:239)

« Soit l'énoncé suivant: (9) *Dans une rue où les chats sont des chats, on ne s'amuse guère.*

Qu'un tel énoncé soit acceptable, et qu'il soit doté d'un contenu (n'étant précisément pas perçu comme tautologique), manifeste bien une discordance entre ce qui se désigne par *chat*, et ce qui a la propriété d' *être un chat*. Car ce qui confère à l'énoncé en question son contenu est bien qu'a priori les *chats* (ce que l'on désigne par *chat*) puissent ne pas être des *chats* (en avoir la propriété).

Autrement dit, les occurrences situationnelles de *chat* ne sont pas nécessairement des occurrences notionnelles de *chat*. »

(de Vogüé 1987:55).

OPÉRATION

L'activité **LANGAGIÈRE** est analysée comme le résultat d'une série d'opérations (énonciatives, prédicatives et de détermination), opérations que le linguiste cherche à reconstruire à travers la trace que constituent les agencements de **MARQUEURS** dans les textes. La théorie postule qu'il existe trois niveaux de représentation : le niveau I, du **LANGAGE**, des processus cognitifs et des opérations, auquel le linguiste n'a pas directement accès ; le niveau II, des **LANGUES**, où l'on peut observer l'agencement des marqueurs ; le niveau III, **MÉTALINGUISTIQUE**, qui cherche à représenter les opérations du niveau I à partir des traces que sont les marqueurs du niveau II. La TOE suppose qu'au niveau mental (niveau I), ce sont des opérations généralisables que dégage le linguiste et non pas des structures figées ou des systèmes ; il s'agit d'une linguistique des opérations et non des positions.

Références :

Culioli 1978, "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français Moderne*, Vol. 46 (4), repris in T. 1 : 135-156.

De Vogüé 1991, "La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives d'A. Culioli", *LINX* n° 24 , *Sur la Transitivité dans les Langues*. Paris 10, 37-65.

Citations :

« Dans l'optique culiolienne, on n'a affaire qu'à des objets de langue construits. D'où la thématique des opérations, selon laquelle il faut se donner des règles de constitution des objets et non des objets tout constitués [...] Parce qu'il y a une infinité (non aléatoire) de façons de construire un objet, une unité n'est jamais identique à elle-même. On a un exemple simple dans les exemples de (pseudo-)tautologie: *Un chat est un chat*, où les deux *chat* ne s'interprètent pas de la même manière, ne sont pas le même objet, parce que les opérations qui les construisent ne sont pas les mêmes. » (de Vogüé 1991:41).

« La démarche adoptée refuse, de façon explicite, que le linguiste s'en tienne à des procédures classificatoires; l'objectif reste d'appréhender le langage à travers la diversité des langues et, pour ce faire, de construire, à partir d'observations systématiques et minutieuses, un système métalinguistique de représentation qui permette de *poser* des problèmes et d'en donner des solutions *raisonnées*. Ainsi peut-on espérer retrouver, à travers la forme apparemment banale des énoncés quotidiens, les opérations enfouies du travail énonciatif. » (Culioli 1978, T.1:155).

« Il n'y a pas de cognition sans sensation et pas d'activité symbolique sans opérations. Ainsi nous sommes amenés à rechercher quelles sont les opérations sur lesquelles nous allons pouvoir construire. » (Culioli 1986, T.1:85)

« Tout l'effort du linguiste consistera à construire un système de représentations métalinguistiques manipulable qui permette d'établir une correspondance entre des configurations (agencements de marqueurs dans du texte oral ou écrit) et des opérations. Ainsi, grâce à des déformations contrôlées, on espère construire un ensemble d'opérations formelles, afin d'appréhender à travers la diversité des langues et des phénomènes discursifs, cet ensemble d'opérations fondamentales généralisables qui fonde l'activité énonciative (de production d'un côté, de compréhension de l'autre). » (Culioli 1978, T.1:139, note 7).

QUANTIFICATION/QUALIFICATION

Quantification et qualification sont deux concepts centraux de la TOE qui permettent de figurer la construction d'une **OCURRENCE** de **NOTION**. Construire une occurrence revient à effectuer une double DELIMITATION sur une notion, une {**DÉLIMITATION QUANTITATIVE**} (**OPÉRATION** de quantification) et une {**DÉLIMITATION QUALITATIVE**} (opération de qualification). La première, notée QNT, concerne l'ancrage spatio-temporel de l'occurrence, son **REPÉRAGE** par rapport au paramètre T de la **SITUATION D'ÉNONCIATION**, et donc son existence, et la seconde, notée QLT, a trait à sa nature, ses propriétés, ses qualités, et donc son repérage par rapport au paramètre S de la situation d'énonciation, sa structuration subjective par un **SUJET ÉNONCIATEUR**. Ces deux dimensions sont à l'œuvre dans un énoncé comme : *Regarde ! Un éléphant !* où l'on pose l'existence (Qnt) d'une occurrence qui a les propriétés (Qlt) de la notion /éléphant/, de « un qui est un ». Dans d'autres cas, l'une d'entre elles va prendre le pas sur l'autre, comme dans *L'éléphant a besoin de manger d'énormes quantités de nourriture pour alimenter son corps massif* où la délimitation qualitative est prépondérante, son pendant quantitatif n'entrant pas directement en ligne de compte. La délimitation quantitative n'a rien à voir, on le voit, avec la quantification au sens mathématique du terme, et n'est pas au contraire sans rappeler le « jugement d'existence » des logiciens, la délimitation qualitative faisant, elle, écho à leur « jugement d'attribution ».

Dans les opérations de construction d'occurrence à partir de la notion, on parle aussi d'**EXTRACTION** (*un livre vaut mieux que n'importe quel ordinateur, il a eu un courage exemplaire*), et de **FLECHAGE** (*le livre restera une manifestation culturelle incontournable*), qui

repose sur la première. On aura également l'opération de **PARCOURS** (cf. *n'importe quel ordinateur*) qui enchaîne le quantitatif (on considère les occurrences possibles de la notion) au qualitatif (pour leur reconnaître la même propriété).

En jouant sur les pondérations possibles des deux dimensions Qnt et Qlt de l'occurrence, on peut représenter le système de la détermination nominale et ses différentes valeurs. Mais, avec ces mêmes outils métalinguistiques, on peut également aborder des domaines tout autres tels que l'aspect ou la modalité, l'occurrence étant alors occurrence de relation (combinaison entre notions). On pourra ainsi, en articulant les deux délimitations Qnt et Qlt de l'occurrence et en les pondérant diversement, figurer les différentes valeurs aspectuelles, de l'« inaccompli », pour faire bref, essentiellement quantitatif, à l'« accompli », qualitativement abouti. On pourra aussi représenter l'échelle des modalités, du possible au nécessaire, en passant par l'ordre ou la permission, qui toutes, chacune à sa façon, impliquent la prise en compte simultanée de la dimension existentielle de l'occurrence de relation (Qnt), et de sa structuration subjective par un énonciateur (Qlt).

Références :

- Bouscaren & Chuquet 1988, *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys. 147-161.
- Culioli 1999, "Des façons de qualifier", in A. Deschamps & J. Guillemin-Flescher (eds), *Les opérations de détermination. Quantification / Qualification*. Gap : Ophrys, Collection HDL., 3-12, repris in T. 3 : 81-90.
- Franckel & Lebaud 1990, *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Gap : Ophrys, collection HDL. 207-222.
- Gilbert 1993, "La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli", in P. COTTE et al., *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette. 78-94.

Citations :

« Commençons donc par une description rapide de **Quantification, Qualification**. Dans l'emploi que j'en fais, **Quantification** renvoie, non pas à la quantification logique, mais à l'opération par laquelle on construit la représentation d'un **quelque chose** que l'on peut distinguer et situer dans un espace de référence. Que l'on comprenne bien que le vague des termes est volontaire et provisoire, au sens où l'on partira d'opérations élémentaires pauvres que l'on est amené à enrichir grâce à des enchaînements complexes d'opérations supplémentaires. Ainsi, **quelque chose** ne réfère pas à de l'inanimé (par opposition à **quelqu'un**), mais renvoie à un état (interne ou externe), dont on peut dire qu'il se distinguera d'un autre état, qu'il entraînera donc des discontinuités, qu'il sera localisé (au sens abstrait du terme) dans un domaine de représentations. On pourrait dire les choses autrement : **quelque chose** renvoie à une occurrence de quoi que ce soit qu'un sujet peut appréhender, discerner (percevoir comme une forme singulière par rapport à un entourage), distinguer (éliminer de l'indétermination) et situer (un sujet situe ce quelque chose dans un espace-temps, qui peut être imaginaire).

La quantification permet, en particulier, d'effectuer deux opérations essentielles :

- (1) la **quantifiabilisation** (ou, pour ceux qui préfèrent un terme plus simple, la **fragmentation**). Partant d'une notion **P**, pour fixer les idées, qui a la propriété d'être insécable (c'est pour cela qu'on la désigne souvent par la notation '**être-P**', qui cherche à capter ce caractère prédicatif et strictement qualitatif des notions), on va, par une opération abstraite d'individuation, fragmenter la notion, de sorte qu'on puisse construire des occurrences de cette notion dans la production / reconnaissance d'énoncés. [...]

- (2) La quantification permet, en second lieu, de construire l'existence d'une occurrence (occurrence d'une notion fragmentée), en la situant dans l'espace-temps énonciatif qu'un sujet énonciateur construit par rapport à un co-énonciateur. Construire l'existence consiste donc à faire passer une occurrence de **rien** à **quelque chose** dans l'espace de repérage. [...]

Passons maintenant à la **Qualification**. Cette dernière entre en jeu chaque fois que l'on effectue une opération d'identification / différenciation portant sur un quelque chose (tel que nous avons défini ce terme plus haut). »

(Culioli 1999, T.3:82-84)

« Une occurrence renvoie à un événement énonciatif qui opère sur la notion deux types de délimitation qui s'articulent de façon variable :

- **Délimitation dans et / ou par le temps et l'espace**

Cette délimitation, que nous noterons **QNT**, permet de distinguer des **occurrences situationnelles** de la notion. Un ancrage spatio-temporel (ou repérage situationnel) donné d'une occurrence peut être distingué d'un autre ancrage. Cette délimitation n'est pas dissociable de l'appartenance de l'occurrence à une classe d'occurrences.

[...]

- **Délimitation qualitative**

Cette délimitation permet de distinguer ce qui est X de ce qui est qualitativement *autre que X*. Elle est associée à la structuration notionnelle d'une notion. Elle met en jeu des relations de complémentarité notionnelle fondée sur une opération de différenciation qualitative. Nous la noterons délimitation **QLT**. Une telle opération suppose l'appartenance des occurrences différenciées à une même classe (on ne peut comparer que du comparable). Différencier suppose conjointement la possibilité d'identifier : des occurrences ne sont qualitativement distinguables qu'en tant qu'elles sont identifiables. »

(Franckel & Lebaud 1990:207-209)

RELATION PRÉDICATIVE

Il existe deux façons de définir ce terme:

a) Une façon non technique qui est de désigner par "relation prédicative" la structure syntactico-sémantique <argument sujet + verbe + argument objet (+ éventuellement circonstants)> avant qu'elle ne devienne un énoncé, c'est-à-dire avant d'être munie de déterminations temporelles, aspectuelles et modales qui la rendent interprétable par rapport à une **SITUATION D'ÉNONCIATION** donnée. Cette définition pourrait se rapprocher de celle de "proposition" dans la grammaire traditionnelle.

b) Une façon plus précise qui permet d'insérer le terme parmi les différentes étapes de la constitution d'un énoncé, dans le cadre de la TOE :

Il s'agit d'une relation organisée, par **REPÉRAGES** successifs, entre termes eux-mêmes représentants des **NOTIONS**. Le terme "relation prédicative" est quelquefois employé à la place de celui de "**LEXIS**", plus technique mais qui ne recouvre pas exactement le même concept. On dira que la lexis (de *lekton*, "dicible") est issue de l'instanciation d'un SCHEMA DE LEXIS par des notions dont les propriétés déterminent en partie leur ordonnancement : ainsi les **RELATIONS PRIMITIVES** entre notions (partie à tout, **INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR**, agent, animé, déterminé, bénéfique etc.) ordonnent ces notions en NOTION SOURCE et NOTION BUT d'une part, NOTION-RELATEUR d'autre part. La lexis constituée peut devenir génératrice d'une famille de relations prédicatives.

Une relation prédicative sera optimalement une relation entre trois termes (le schéma de lexis a trois places) repérés entre eux chaque fois par une **OPÉRATION** binaire entre **REPÈRE** et **REPÉRÉ**. S'il y a lieu de constituer une relation à plus de trois termes, chaque terme supplémentaire est à son tour introduit par une relation binaire supplémentaire qui le lie à la relation première et à chacun de ses termes. Ainsi par exemple l'introduction d'une notion précisant le lieu par rapport à une relation transitive entre un agent et un patient se fera en français par une relation dont l'opérateur sera une préposition.

Enfin, une relation prédicative est orientée à partir d'un premier argument, qui se trouve aussi être un **{COMPLÉMENT}** (de "rang zéro", C₀, complément-origine) de la notion-relateur ou prédicat au sens strict. Cette orientation détermine le type de diathèse (ou voix) dans la mesure où le choix de premier argument entre la notion source et la notion but de la relation primitive fera que l'on aura entre autres cas de figure, une orientation active ou une orientation passive de la relation prédicative.

L'ordre des opérations constitutives d'une relation prédicative est donc, en résumé:

- à partir de notions (paquets de propriétés physico-culturelles) se forme une relation primitive, ordonnée ;
- ces notions instancient un schéma de lexis (avec deux variables d'argument et une variable d'opérateur de prédication), ce qui produit une lexis ;
- pour constituer une relation prédicative (parmi d'autres), il faut qu'il y ait orientation du paquet de notions constituées en lexis autour d'un premier argument, qui devient l'origine de la relation orientée.

Suivront d'autres opérations que l'on a coutume d'appeler "énonciatives" (bien que la distinction stricte entre le "prédicatif" et l'"énonciatif" soit plutôt appréhendable comme un fondu-enchaîné) telles que la sélection d'un {TERME DE DEPART}, organisateur de la relation prédicative (ce à propos de quoi il est prédiqué quelque chose) ainsi qu'un {REPERE CONSTITUTIF} véritablement organisateur de l'énoncé (ce terme est en particulier repéré par rapport aux COORDONNEES ENONCIATIVES Sit (S_0 , T_0)).

Premier argument, terme de départ et repère constitutif peuvent se confondre mais sont distinguables et distingués selon les langues (par exemple, voir la différence entre ce que marquent les particules *wa* et *ga* en japonais, ou encore les "cascades" de repérages rencontrées en français oral, du type: *Pierre, la cocotte- minute, il fait tout cuire dedans*).

Enfin, une relation prédicative peut, comme toute occurrence d'une notion, être présentée comme PRECONSTRUITE, c'est-à-dire que son existence, sur le plan langagier, n'est plus à définir, elle fait alors l'objet d'autres opérations :

- *Il a effectivement passé un coup de fil la veille de sa disparition*

où *effectivement* est le marqueur de cette PRECONSTRUCTION

- *Il est bizarre qu'il ne se soit pas manifesté avant*

où la relation imbriquée (complétive en *que*) fait l'objet d'une préconstruction : c'est une "représentation détachée" (Culioli 1983-84:87) sur laquelle peut porter le jugement QUALITATIF (*bizarre*)

- **Je ne sais pas que j'ai fermé la porte à clé*

Cet énoncé présente une contradiction due au fait que d'une part la relation prédicative PRECONSTRUITE (la subordonnée) est toujours repérée par rapport à une ORIGINE ENONCIATIVE et, avec le verbe *savoir*, prend une valeur et une seule (c'est un fait que j'ai fermé la porte à clé), mais que d'autre part le REPERAGE par rapport à *je*, marqueur pronominal d' {IDENTIFICATION} par rapport à la même origine énonciative, prend une valeur négative (non repérage, {RUPTURE} : *ne pas savoir* pour *je* revient à dire que la subordonnée n'a plus de statut pour l'origine énonciative). La solution de cette contradiction peut se trouver dans un changement de statut pour la relation subordonnée (*je ne sais pas si...*) ou dans un changement de repère temporel pour le *je* (*je ne savais pas que...*): le *je* en T_{-1} ne savait pas... le *je* en T_0 sait.

Références :

Bouscaren & Chuquet 1988, *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys. 133-145.

Culioli 1982, "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe", *Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, Tokyo, repris in T. 2 : 95-114.

Citations :

« Soit d'un côté, une relation primitive spécifiée par un prédicat, et d'autre part un schéma dit schéma de lexis. Ce dernier est noté: $\langle \xi_0 \xi_1 \pi \rangle$, où ξ_0 et ξ_1 sont des variables d'arguments et π une variable d'opérateur de prédication. A partir de la relation primitive et du schéma, on construira le prédicat et les arguments, en distinguant un premier argument (d'ordre 0) et un deuxième argument (d'ordre 1). Ainsi une lexis résulte de l'instanciation d'un schéma par des termes eux-mêmes construits à partir de notions. On produit par cette opération un agencement complexe qui n'est pas le produit d'une simple opération d'assignation, par laquelle on substituerait aux variables du schéma des termes catégorisés [...] En conséquence, la construction d'une lexis entraîne la constitution d'un paquet de relations entre les

constituants de la relation prédicative. Une lexis n'est pas un énoncé : elle n'est ni assertée, ni non-assertée, car elle n'est pas (encore) située (repérée) dans un espace énonciatif muni d'un référentiel (système de coordonnées énonciatives [...])

Une lexis est donc à la fois ce qu'on appelle souvent un contenu propositionnel (en ce sens, elle est proche du *lekton* des Stoïciens) et une *forme* génératrice d'autres formes dérivées (familles de relations prédicatives, d'où constitution éventuelle d'une famille paraphrastique d'énoncés). Toute relation qui a cette propriété est une lexis, qu'elle devienne un syntagme ou une phrase. Ainsi :

Le livre de Pierre / Pierre, son livre / Pierre, lui, son livre

de même que :

Pierre a un livre / Pierre, lui, a un livre

appartiennent à la même famille [...] Ajoutons qu'une lexis peut-être composée avec une autre lexis et que l'on peut construire une relation de repérage entre lexis. »

(Culioli 1982, T.2:100-101).

REPÉRAGE [relation de]

Relation fondamentale dans la TOE, tout terme (**NOTION**, relation, **COORDONNÉES ÉNONCIATIVES**) étant obligatoirement {**REPÉRÉ**}, {localisé}, par rapport à un autre terme qui lui sert de {**REPÈRE**}. Le concept de repérage est peut-être le plus central de la théorie des Opérations énonciatives. Il s'agit en effet d'une **OPÉRATION** langagière que l'on trouve au niveau de la production et de la reconnaissance des énoncés et qui constitue le pivot de la construction des {**VALEURS RÉFÉRENTIELLES**} de ces énoncés. Le repérage est le moteur de la détermination des différentes notions en présence dans un énoncé : il intervient donc dans la construction même de ces notions, dans la détermination nominale et verbale, dans les relations entre notions, dans la construction enfin d'un énoncé par rapport à une origine (voir "**ÉNONCIATEUR**" et "**SITUATION D'ÉNONCIATION**"). Le terme repère, s'il ne correspond pas lui-même au repère origine absolu (situation d'énonciation), sera à son tour repéré par rapport à un autre terme repère. Il n'existe pas de terme isolé, un terme, quel qu'il soit, ne pouvant acquérir une valeur référentielle que s'il est plongé dans un système de repérage. L'opération de repérage est notée $\underline{\epsilon}$ et elle peut prendre trois valeurs : **IDENTIFICATION** (notée =), {**DIFFÉRENCIATION**} (notée $\neq$), **RUPTURE** ou {**DÉCROCHAGE**} (notée ω).

Dans le cas du repérage énonciatif (par rapport à la situation d'énonciation, **REPÈRE ORIGINE ABSOLU**), les **MARQUEURS** privilégiés du repérage sont, par rapport à la **COORDONNÉE** subjective, les personnes (identification : *je* ; différenciation : *tu* ; rupture : *il/elle*), et par rapport à la **COORDONNÉE** spatio-temporelle T, les formes aspectuo-temporelles, par exemple en français :

- identification : *Chut ! Il dort.*
- différenciation : *Ça y est, j'ai terminé mon travail.*
- décrochage ou rupture : *La marquise sortit à 5 heures.*

L'opération de repérage peut prendre une quatrième valeur, mixte, notée * ("repérage étoile"), dans les cas où il y a composition de plusieurs valeurs : à la fois rupture et identification ou rupture et différenciation. Cette valeur mixte est notamment à l'œuvre dans le repérage fictif, par exemple dans l'hypothétique, ou encore avec le présent ou l'imparfait dits historiques). La construction d'un repère origine fictif entre également en jeu dans l'**AORISTIQUE**, outil conceptuel fondé sur la rupture, envisagé comme une catégorie dotée de propriétés aspectuelles, et s'associant à diverses opérations de {**LOCALISATION**} et de **QUANTIFICATION/QUALIFICATION** ; ce concept permet de rendre compte d'une grande diversité de marqueurs, relevant de l'aspect, de la modalité, des repérages inter-propositionnels, etc.

Dans le cas où la relation de repérage porte sur les termes de l'énoncé (repérage prédictif), le terme repère est celui qui apporte une détermination permettant de poser l'existence du terme repéré (localisation) et/ou de qualifier le terme repéré (détermination de propriété). Exemples :

- identification : *la ville (repéré) de Paris (repère) ; Ce livre (repéré) est un dictionnaire (repère)*
- différenciation : *Il (repéré) est à Paris (repère) ; Mon frère (repère) a un bon dictionnaire (repéré)*

- décrochage ou rupture : *Il (repéré) part pour Paris (repère)*.

Références :

Bouscaren & Chuquet 1988, *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys. 131-133.

Chuquet 1994, *Le présent de narration en anglais et en français*, Linguistique contrastive et traduction, N° spécial, Gap : Ophrys. 51-62.

Culioli 1978, "Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique", in J. David & R. Martin eds., *La notion d'aspect*, Actes du Colloque de Metz, 181-193, repris in T. 2 : 127-144.

Franckel & Paillard 1998, "Aspects de la théorie d'Antoine Culioli", *Langages* n° 129, *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*. Paris : Larousse, 52-63.

Citations :

« Nous rappellerons qu'énoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage. »
(Culioli 1973, T.2:49)

« L'observation minutieuse de langues variées et la théorisation de phénomènes en apparence éloignés, m'a amené à poser une relation fondamentale appelée: relation de repérage, construite par l'opération élémentaire primitive dite opération de repérage. Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que x est repéré par rapport à y signifie que x est localisé (au sens strict du terme) situé par rapport à y , que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine [...] Lorsque, à l'intérieur d'un système de référence un terme x est repéré par rapport à un terme y , l'opération fournit à x une valeur référentielle (détermination d'une propriété) qu'il ne possédait pas auparavant [...] L'idée fondamentale est qu'un objet n'acquiert une valeur déterminée que grâce à un système de repérage [...] La relation de repérage est toujours binaire, et si l'on a, par exemple, trois termes, on obtient une seconde relation (binaire) sur la première relation [...] L'opérateur de repérage sera noté epsilon ($\underline{\epsilon}$) — est repéré par rapport à. Ainsi $\langle x \underline{\epsilon} () \rangle$ signifie que x est le terme repéré dans une relation que l'on est en train de constituer. A partir de: $\langle x \underline{\epsilon} () \rangle$, on va construire un repère, disons y , d'où la relation $\langle x \underline{\epsilon} y \rangle$ "x est repéré par rapport à y" [...] L'introduction de ce concept permet une construction théorique unifiée, un travail trans-catégoriel (par exemple: reliant détermination, modalité et aspect). »
(Culioli 1982, T.2:97-98)

« A partir d'observations approfondies effectuées sur des langues variées, j'ai été amené à poser, parmi les opérateurs primitifs, un opérateur de repérage, noté $\underline{\epsilon}$, auquel est associé un opérateur dual $\supseteq$ tel que si $x \underline{\epsilon} y = y \supseteq x$, on a une relation d'identification ($x = y$) ; si $x \underline{\epsilon} y = y \supsetneq x$, on a une relation de localisation abstraite, où y est le repère et x le repéré. On en tire aisément $y \neq x$. On y ajoutera une troisième valeur, en rupture avec les deux premières : on a alors une relation de repérage, qui n'est ni d'identification ni de différenciation. Ainsi, si l'on se donne un plan référentiel P , contenant un repère r , on aura, pour deux termes a et b , $a = r$, $b \neq r$, d'où $a \neq b$. On construira alors un plan Q , tel que $Q \omega P$ (où ω note la valeur dite de rupture de l'opérateur de repérage) ; ceci entraîne pour tout terme c dans Q les relations $c \omega a$ et $c \omega b$. Il existe enfin une quatrième valeur, composée à partir des trois premières. Elle est notée $*$ (étoile) et a la valeur : ni identique ni différent, ou identique ou différent (c'est-à-dire : ω ou $=$ ou $\neq$). Grâce à l'opération de repérage, on pourra construire la catégorie de la personne, de la modalité, des déictiques, etc., selon les domaines notionnels sur lesquels porte le calcul. »
(Culioli 1978, T.2:129-130)

SITUATION D'ÉNONCIATION

{**REPÈRE ORIGINE ABSOLU**}, noté Sit_0 et muni de deux {**COORDONNÉES**}, S_0 pour le sujet **ÉNONCIATEUR** (paramètre subjectif) et T_0 pour le moment-lieu d'énonciation (paramètre spatio-temporel). La situation d'énonciation sert de repère à la situation de locution, notée Sit_1 et munie elle aussi de deux coordonnées, S_1 pour le **LOCUTEUR** et T_1 pour le moment de locution, qui sert à son tour de repère à l'index d'événement Sit_2 , également muni de deux coordonnées, S_2 et T_2 . Un

calcul sur les S, faisant entrer en jeu les trois valeurs de la **RELATION DE REPÉRAGE**, donnera la catégorie de la personne et un calcul sur les T le système des temps. Il faut souligner que le concept de situation d'énonciation est une abstraction opératoire, et non pas un élément du monde réel.

Références :

Culioli 1987, "Formes schématiques et domaine", *BULAG 13*, Université de Besançon, 7-16, repris in T. 1 : 115-126.

Gilbert 1993, "La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli", in P. COTTE *et al.*, *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette. 68-69.

Franckel 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz. 16-20.

Citations :

« Un terme est repéré par rapport à Sit (S, T) : on pourra travailler soit sur S, soit sur T, soit sur S et T, soit sur le renvoi global à Sit [...] ; avec S, on distinguera énonciateur et locuteur ; avec T, on travaille sur l'espace-temps, et, en particulier, sur la classe ordonnée des instants. »
(Culioli 1987, T.1:116)

« Cet espace énonciatif n'est pas donné une fois pour toutes. Il est engendré par chaque acte d'énonciation où chaque utilisateur d'une langue naturelle "construit" par son énonciation son propre référentiel spatial et temporel (appelé système référentiel) : celui-ci n'est cependant pas objectivisé, universel, extérieur et indépendant de tout utilisateur. »
(Culioli *et alii* 1981:71)

« Ces articles montrent [...] l'intérêt qu'il y a à distinguer entre l'instance de locution, où l'on opère avec des locuteurs, pris dans un mécanisme d'émission-réception qui engage des personnes physiquement situées, dans des successions d'événements locutifs, nécessairement munis de déterminations spatio-temporelles, et l'instance-origine notée Sit₀, où le concept d'énonciateur (ainsi que de co-énonciateur) renvoie à une instance formelle dans un certain topique et à un sujet constitué, avec ses désirs, ses croyances, son travail mnésique et ses valuations. »
(Culioli 1984:11)

SUJET

Le concept de sujet dans la TOE se réduit strictement à celui de sujet énonciateur (et ses dérivés: point de vue, **ASSERTEUR** selon les auteurs). Dans ce cadre, parler de "sujet de l'énoncé", ou "sujet du verbe" sont des raccourcis commodes mais que l'on préfère éviter pour éliminer les ambiguïtés possibles liés à ces termes.

Le sujet énonciateur est un **REPÈRE** abstrait dans la TOE (voir "**ÉNONCIATEUR**") et il permet, en tant qu'origine des **REPÉRAGES** subjectifs, de construire et reconstruire les **VALEURS RÉFÉRENTIELLES** d'un énoncé.

Au terme "sujet du verbe" on préférera celui de **COMPLÈMENT** de rang zéro (C₀) puisqu'il s'agit d'un repère construit pour orienter la **RELATION PRÉDICATIVE** (ce C₀ pouvant être de fait l'argument but qui serait en position de C₁ dans une orientation active). Ce C₀ peut bien sûr avoir des propriétés d'animé, humain et être construit comme un agent.

Les notions de "sujet d'énoncé", "thème" se trouvent également redéfinies dans le cadre de la construction de la relation prédicative et celle de l'énoncé. Le **TERME DE DÉPART** sert de repère organisateur à la relation prédicative pour en faire un énoncé. De même le **REPÈRE CONSTITUTIF** sert de repère au terme de départ, et est lui-même le domaine organisateur de l'énoncé au sens où il ancre l'énoncé dans une **SITUATION D'ÉNONCIATION**.

Seule l'expression "sujet dans l'énoncé" pourrait dans certains cas avoir une place particulière dans la TOE, dans la mesure où elle désignerait un **MARQUEUR** dont la valeur référentielle serait un animé humain, repère d'opérations d'évaluation et de valuation (aspectuelles, modales) dans un texte : on aurait ainsi un sujet-asserteur (rapporté de diverses manières) , un sujet de point de vue...

Ainsi dans: *il sortit de bonne heure le lendemain et se tint un moment sur le pas de sa porte : la mairie n'avait pas encore donné les instructions pour dégager la rue*, on peut considérer que le pronom *il* comme anaphorique d'un personnage donné, constitue le sujet de point de vue pour l'énoncé de la deuxième partie de la citation.

Références :

- Bouscaren & Chuquet 1988, *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys. 179-185.
- Culioli 1973, "Sur quelques contradictions en linguistique", *Communications* 20, 83-91, repris in T. 2 : 43-52.
- Culioli 1968, "La formalisation en linguistique", *Cahiers Pour l'Analyse*, 9, Paris: Seuil, 106-117, repris in T. 2 : 17-30.
- Simonin 1984, "De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative", *DRLAV* n° 30, *La Ronde des sujets*, Paris 8 & CNRS, 55-62.

Citations :

« Si l'on retourne maintenant vers le concept d'énonciateur, on notera que l'énonciateur est dans une relation d'altérité au co-énonciateur telle que l'on puisse avoir coalescence ou séparation. Au contraire, le locuteur et l'interlocuteur sont toujours séparés et l'on ne doit pas confondre le champ intersujets (où sujet renvoie à énonciateur) avec la mécanique interlocutoire. »

(Culioli 1986, T.1:130)

« Comme il a déjà été noté, S_0 symbolisera le premier sujet énonciateur, qui nous fournit l'origine de l'espace intersubjectif de toute situation d'énonciation. S_1 servira à noter la première occurrence dans l'énoncé d'un sujet (on parle ici de sujet de l'énoncé, par rapport à un sujet énonciateur, à l'exclusion de toute acception syntaxique traditionnelle). La seconde occurrence sera représentée par S_2 etc. [...] Le pronom personnel je correspond à une identification (représentée par l'opérateur =, ou encore une double flèche ou une boucle), par exemple $S_1 = S_0$ ou encore $S_2 = S_1$; le pronom personnel tu, au contraire, implique un déplacement. »

(Culioli 1973, T.2:49-50)

« En (3) : Moi, je sais si Pierre est parti, [...] "Moi, je sais" permet à l'énonciateur d'être à la fois locuteur mais aussi membre de la classe K des valeurs assignables à $< ()$ savoir si $>$ (c'est-à-dire moi, toi, lui, etc.). On dissocie donc le sujet énonciateur du sujet de l'énoncé (membre de la classe K), ce qui évite la contradiction que l'on rencontre en (1): *Je sais si Pierre est parti". »

(Culioli 1978, T.1:153-154)

« On représentera certaines catégories par des vecteurs de propriétés [...] Ainsi, on notera Sujet (d'une phrase) = $(C_0, \text{Agent}, \text{Thème})$. C_0 se lit complément de rang zéro dans une théorie des compléments, impliquant que le sujet (de surface), dans les langues où sa présence est obligatoire, est nécessaire comme élément de l'ensemble de départ, pour que l'énoncé soit canoniquement bien formé; Agent, implique soit que très souvent (la formulation est volontairement approximative) le Sujet est Agent à un niveau de surface, soit, en inversant la proposition, que l'Agent était Sujet à un niveau profond. [...] Ce vecteur est "coulissant", c'est-à-dire que chaque terme, à l'exception de C_0 , peut prendre une valeur nulle. On peut donc avoir: $(C_0, \text{Ag.}, \text{Th.})$, $(C_0, \text{Ag.})$, $(C_0, \text{Th.})$, (C_0) . De son côté, Agent est représenté dans un autre vecteur (Agent, Animé, Déterminé), lui aussi coulissant. »

(Culioli, 1968, T.2:26)

« L'énonciateur va donc devoir être posé comme un paramètre essentiel du fonctionnement linguistique, d'une part en raison du rôle fondamental qu'il joue dans la construction des valeurs référentielles, d'autre part en tant que support des opérations de modalisation. L'énonciateur comme paramètre intervenant dans la construction des valeurs référentielles n'a pas le même statut que l'énonciateur comme support des opérations de modalisation, que nous appellerons

désormais locuteur (je signale que Culioli n'emploie pas toujours les termes d'énonciateur et de locuteur dans l'acception que je leur donne ici). L'énonciateur est un paramètre de la situation d'énonciation, indissociable du co-énonciateur [...] Par contre, dans la mesure où c'est le locuteur qui prend en charge l'assertion, et non pas un couple locuteur-interlocuteur, il est justifié d'avancer que le paramètre locuteur est hétérogène à celui d'interlocuteur [...] Si, dans la plupart des cas, le locuteur est identifié à l'énonciateur, il existe cependant des formes dont les agencements et la valeur ne peuvent s'expliquer que par la dissociation énonciateur/locuteur [...] on peut distinguer entre les agencements textuels qui construisent explicitement un terme comme locuteur, et ceux où le locuteur n'est pas explicitement construit comme tel. On aura reconnu dans les premiers les phénomènes de discours rapporté explicite et dans les seconds ceux de style indirect libre. » (Simonin 1984:56-57)

« ... les distinctions qui apparaissent, en particulier celles qui permettent de distinguer les différents plans d'énonciation, conduisent à penser qu'il n'est possible de rendre compte de la complexité des repérages énonciatifs qu'en posant des situations métalinguistiques construites à partir de la situation d'énonciation initiale (Sit), chacune de ces situations construites étant le lieu de nouveaux repères qui eux-mêmes jouaient le rôle de repérés dans des repérages antérieurs [...] Dans l'énoncé: Il dit "je lis"[...] on a la trace de ces premiers repérages dans le pronom de troisième personne il et la forme dit du déclaratif, qui représentent respectivement un sujet repéré par rapport au sujet énonciateur initial S et un moment repéré par rapport au moment T de celui-ci. [...]. Du point de vue des repérages aspectuels apparents dans "Je lis", [cet énoncé] peut-être glosé par: "Il dit:"Pour moi au moment où je le dis, (il y a que) je lis", c'est-à-dire, de façon très générale: "Je lis est repéré par rapport à un moment d'un sujet". Il est possible de spécifier davantage la nature de ce repérage aspectuel en considérant que la situation repère constitue ici un point de vue sur l'expression repérée "je lis", c'est-à-dire en définitive sur le procès, et par conséquent de gloser ce repérage à l'aide du verbe "voir". On a ainsi pour le premier énoncé: "Il dit: "Je vois que je lis"" [...] Ceci fait apparaître que l'énoncé de l'assertion (il dit, noté E₀) joue le rôle de situation, c'est-à-dire à son tour de repère métalinguistique par rapport auquel est repéré un autre énoncé (je vois...noté E₁). C'est ce que nous entendons par situation métalinguistique construite. L'expression E₀, qui se décompose [...] en S₀ et T₀, constitue donc au niveau métalinguistique une situation (notée Sit₀) composée d'un sujet asserteur S₀ et du moment T₀ de celui-ci. » (Fuchs & Léonard 1979:78-79)

VALIDATION

Ce terme a subi une évolution dans son acception. La définition la plus généralement usitée est celle concernant la **VALEUR RÉFÉRENTIELLE** donnée à une **RELATION PRÉDICATIVE**. C'est en effet en tant que notion complexe (c'est-à-dire construite à partir de la mise en relation entre notions) qu'une relation prédicative pourra être située dans un domaine de validation: soit (p, p') comme représentation du domaine de validation d'une relation.

Cette relation est dite validée si elle reçoit la valeur p (valeur positive) ou (exclusif) non validée si elle reçoit la valeur p' (valeur négative) pour une situation donnée : une origine énonciative asserte (déclare être le cas) que cette valeur existe pour la relation.

Une relation peut être également validable (en attente d'une source énonciative pour effectuer l'opération, comme dans le cas de l'hypothétique), la validation peut être VISÉE, envisagée pour telle situation-repère séparée par un hiatus de la situation origine : on a alors une situation-repère pour laquelle il est asserté que "c'est le cas" (ou: "ce n'est pas le cas"), mais dans l'avenir.

La validation peut aussi être en suspens dans le cas par exemple où les deux valeurs du domaine de validation sont envisagées et où, à partir d'une **BIFURCATION** située hors du domaine (p,p') sont évaluées les chances de validation de la relation prédicative (ce que l'on trouve en modalité épistémique par exemple).

Dans les études portant sur la détermination verbale et la délimitation des procès en particulier, le concept de validation prend un sens plus technique : il concerne la construction du **DOMAINE NOTIONNEL** lié à la **NOTION** de procès. Ce qui est présenté de manière générale comme des opérations de **QUANTIFICATION** et de **QUALIFICATION** portant sur la notion — construction d'**OCCURRENCES**, étalonnage par rapport à un type, délimitation de l'**INTÉRIEUR** du domaine (ce qui a les propriétés de la notion en question) et de l'**EXTÉRIEUR**, prise en compte d'une **FRONTIÈRE** non nulle (ce qui n'a pas vraiment les propriétés) etc. — se retrouve au niveau de la délimitation du procès en particulier. On prend alors en compte le **REPÉRAGE** de ce procès par rapport à une **SITUATION D'ÉNONCIATION** qui le LOCALISE (pour laquelle il est vérifié) mais aussi l'évaluation de ce procès par rapport aux propriétés physico-culturelles auxquelles il renvoie : se trouvent alors mises en jeu les déterminations aspectuelles (accomplissement ou non du procès, état résultant du procès...) et le rôle de l'argument but (le **COMPLÉMENT** de rang un) du procès qui est envisagé comme délimitant (ou non) ce procès.

Dans cette optique, la validation du procès sera d'ordre **QUALITATIF** (par exemple dans *il a écrit une lettre*) et l'occurrence de procès sera dite OCCURRENCE NOTIONNELLE, correspondant à ce qu'impliquent les propriétés du procès (dans l'exemple, *écrire* au sens de produire un résultat, *la lettre*, une occurrence délimitée d'écriture). Par contraste, il n'y aura pas validation mais simple vérification du procès, d'ordre **QUANTITATIF** (par exemple dans *ce matin, il a écrit, il a lu un peu, il est sorti faire des courses...*) et l'occurrence de procès sera dite OCCURRENCE SITUATIONNELLE (pour une situation donnée, il y a eu *de l'écriture*).

Cette distinction est bien entendu liée au **FONCTIONNEMENT** du procès, et la distinction entre **LOCALISATION** temporelle et validation notionnelle ne peut opérer que dans les cas où le fonctionnement le permet (i.e, où il est possible de distinguer des OCCURRENCES de procès). Ainsi, pour un fonctionnement de type **COMPACT**, la validation du procès se fait d'emblée, comme prédication d'une propriété, par exemple sur le complément de rang zéro (il est impossible de délimiter des occurrences sur le plan quantitatif).

Cette deuxième acception est un développement plus technique du concept de validation qui n'est pas pour autant en contradiction avec le premier mais auquel on peut l'articuler.

Références :

- Chuquet 1993, "Perfect anglais et opérations de validation: quelques repères" in Danon-Boileau, L. & J.-L. Duchet, *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Mélanges offerts à Janine Bouscaren*. Gap: Ophrys. 27-46.
- Culioli 1988/90, "La négation : marqueurs et opérations", in J. J. Franckel, ed., *La Notion de Prédicat*, Travaux de l'ERA 642, Université Paris VII, 17-38, repris in T. 1 : 91-114.
- De Vogüé 1987, "Aspect : construction d'occurrences", *T.A. Informations* n° 1, *Revue Internationale de l'Application de l'Automatique au Langage*. Paris : Klincksieck, 47-61.
- Franckel 1986, "Modes de construction de l'accompli en français", in *Aspects, modalité : problèmes de catégorisation grammaticale*. Paris 7 – D.R.L. : collection ERA 642, 41-69.

Citations :

« Considérons une relation prédicative, simplement représentée, c'est-à-dire non encore prise dans une assertion impliquant un choix de validation. A cette relation prédicative est associé un domaine complexe, qui est le domaine des valeurs possibles, à savoir *hors* (p, p'); p ; p' (p n'est pas le cas, ou autre que p) [...] Considérons maintenant un autre cas, lui aussi d'ordre aspectuo-modal, mais où l'aspect (temps) joue un rôle central. Donnons-nous, à nouveau, une relation prédicative (le terme exact serait une *lexis*, mais la précision n'est pas importante ici); situons-la dans la classe ordonnée des instants (nous travaillons donc sur le paramètre T du repère énonciatif *Sit*). Nous sommes amené à construire le couple pondéré des occurrences de la relation prédicative repérées par rapport à deux repères t_m , t_n , nécessairement ordonnés l'un par rapport à l'autre. Notons $\langle r \rangle$ la relation prédicative et désignons par **IE** (qui se lira **E** renforcé) la position décrochée *hors* (p, p') qui marque que l'on est ni à l'Intérieur ni à l'Extérieur du domaine, par **I** l'Intérieur du domaine de validation, par **E** l'Extérieur construit à partir de **I**. On voit que $\langle r \rangle$ peut être en **IE**, en **I**, en **E** pour deux

repères t_m , t_n : on dit alors simplement ce qui est le cas à l'instant de référence, et si l'on a stabilité, c'est que l'on ne marque pas de transition entre l'état instantané t_m et l'état instantané t_n [...]

Opérons maintenant sur S prépondérant [...] A partir de IE , nous construisons les deux chemins valués qui conduisent d'un côté en I , de l'autre en E . On aura donc d'une part $IE \rightarrow I$ (où la flèche représente le hiatus à combler pour atteindre la validation de $\langle r \rangle$) qui représente la bonne validation et $IE \rightarrow E$ qui représente la mauvaise validation. Ainsi, soit la relation prédicative $\langle \text{Luc venir} \rangle$ dont la validation est visée par l'énonciateur. On en tire " $\langle \text{Luc venir} \rangle$ validé" est bon, et " $\langle \text{Luc venir} \rangle$ non validé" est mauvais, tout comme " $\langle \text{Luc venir} \rangle$ n'est pas le cas", c'est-à-dire " $\langle \text{Luc ne pas venir} \rangle$ validé". »

(Culioli 1988-90, T.1:103-105)

« La catégorie de l'aspect résulte de l'articulation entre deux domaines qui se structurent à travers une interaction complexe et des modulations réciproques: le domaine des instants d'une part et le domaine notionnel associé à une notion prédicative d'autre part. Ces domaines sont engendrés à partir de l'origine de l'énonciation S_0 , T_0 [...] T_0 est l'origine de l'instance de *localisation* temporelle d'un procès; S_0 est l'origine de l'instance de *validation* d'un procès. Ces deux instances peuvent fonctionner de façon indépendante ou au contraire s'articuler [...] L'instance de localisation permet la construction d'occurrences de localisation de P indépendamment de tout centrage qualitatif de P , de toute structuration du domaine notionnel associé à P . [...] en tel ou tel t , il y a de l' "événementiel P " qui s'inscrit ainsi dans ce que nous appellerons le factuel [...]

L'instance de validation permet une détermination qualitative du procès. Elle engendre la construction d'un procès indépendamment de sa localisation dans le temps. Elle est en particulier la source de toutes les constructions modales. Elle permet de construire la propriété *être P* pour un sujet donné et de conférer à P une détermination qualitative centrée. »

(Franckel 1986:41-43).